



Aux familles adhérentes de l'ACLEEA

Indre le 2/04/2021

Madame, Monsieur,

Le président de la République dans son allocution du mercredi 31 mars a annoncé, la fermeture de tous les établissements scolaires et accueils de loisirs afin de lutter contre la propagation de la COVID 19.

En conséquence, tous nos services et activités, seront fermés, à compter du mardi 6 avril 2021, à l'exception d'un accueil de loisirs exclusivement réservé aux enfants, dont les deux parents exercent une profession inscrite sur la liste des activités indispensables à la gestion de l'épidémie.

Cet accueil de loisirs sera ouvert à la maison des associations, pour l'activité périscolaire, la pause méridienne et la période de congés qui suivra du 12 au 23 avril 2021. Toutes vos réservations sont d'ores et déjà annulées et aucune pénalité ne vous sera appliquée. Cependant, dans un souci d'efficacité, nous vous invitons à vous rendre sur le portail et à supprimer dès que possible toutes les inscriptions que vous avez effectuées et actualiser vos réservations pour l'activité périscolaire et l'aish du mercredi à compter du 26/04/2021.

En complément de ces dispositions, je vous informe que nous avons mis tous les personnels de notre association en situation de télétravail, ou de chômage partiel. Aussi, jusqu'à la réouverture de nos services nous demandons de privilégier, la correspondance par courrier électronique à [inscriptionsalsh@acleea.fr](mailto:inscriptionsalsh@acleea.fr).

Enfin, convaincus que cette période de confinement sera une nouvelle fois délicate, nous avons mobilisé nos équipes, pour qu'elles vous proposent quotidiennement des animations numériques, tout au long de cette période sur notre site [www.acleea.fr](http://www.acleea.fr)

Pour de plus amples informations je vous invite à flasher le QR code ci-dessous.



Nous restons à votre disposition et nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, nos sentiments les plus dévoués.

  
Viviane Silva  
Présidente de l'ACLEEA